



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Var

COMMUNE DE
PIERREFEU-DU-VAR
PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE
2022

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le 21/11/2022

ID : 083-218300911-20221115-DEL_13_15112022-DE



Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Présents :	22
Pouvoirs :	5
Absent :	2

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 15 novembre 2022, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Pierrefeu-du-Var, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville - Pierrefeu du var

Date de convocation : 09 novembre 2022

Étaient présents : Patrick MARTINELLI, Priscilla BRACCO, Marc BENINTENDI, Jean-Luc ROVERE, Jean-Pierre AUDA, Sylvie MATTEI, Gérard GHARBI, Gilberte CHORDA, Françoise DEGOUEY, Claude CALVIN, Alexandre MOGNO, Maryse PIZZORNO, Michel HAINIGUE, Martine MARCEL, Christian BACCINO, Stéphanie GOZZOLI, Stéphanie BOURGES, Peter PARDIGON, Émily MAZZOLENI, Lionel POLESKA, Quentin VERBRUGGHE, Virginie BAFFARD

Excusé(s) ayant donné procuration :
Jean-Bernard KISTON A Patrick MARTINELLI
Véronique LORIOT A Sylvie MATTEI
Josette BLANC A Marc BENINTENDI
Dominique RAVIGNEAUX A Françoise DEGOUEY
Alain PRADIER A Virginie BAFFARD

Absents : Marc BIGARE, Nadine FANTINO.

Secrétaire de séance : Madame DEGOUEY Françoise est désignée en qualité de secrétaire de séance.

DEL-13-11-2022 - Décision modificative n°1/2022 - Budget de l'Eau

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°29 du 05 avril 2022 relative à l'adoption du budget primitif 2022 du budget Ville,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à un réajustement des crédits en dépenses, compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Collectivité.

Il convient d'effectuer les modifications suivantes :

Sur la section de fonctionnement :

➤ Sur les comptes dépenses et recettes :

DEPENSES				RECETTES			
Compte	Opération	Libellé	Montant	Compte	Opération	Libellé	Montant
617	-	Etudes et recherches	- 1 345,00 €	6459	-	Remboursement sur charges de SECU	300,00 €
671	-	Charges exceptionnelles de gestion	500,00 €				
701249	-	Reversement Agence de l'Eau	1 145,00 €				
TOTAL DEPENSES			300,00 €	TOTAL RECETTES			300,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité et décide :

D'APPROUVER les modifications susvisées sur la section fonctionnement.

DE PROCEDER à un réajustement des crédits en dépenses, compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Collectivité.

*Certifié exécutoire par délégation du Maire
 Le Directeur Général des Services
 Compte tenu de la Réception
 En Préfecture le
 Et affiché le*

FAIT A PIERREFEU-DU-VAR, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
 POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE  LE SECRÉTAIRE 

